



Premier Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement de la Commission Climat du Bassin du Congo et le Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

**Rapport de la Réunion des Ministres de la Commission Climat du Bassin
du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo**

Le 29 avril 2018

**Excellence, Monsieur le Président de la République du Congo,
Sa Majesté, Roi du Maroc ;**
**Excellences, Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,
Monsieur le Président de la Commission de l'Union Africaine,
Mesdames, Messieurs les Ministres, chers collègues,
Distingués participants,**

La République du Congo est très honorée d'accueillir à Brazzaville, sur cette terre généreuse et hospitalière d'Afrique centrale, tant d'illustres hautes personnalités dont l'engagement pour la gouvernance internationale de l'environnement, le dévouement pour la cause climatique et l'ambition pour le développement durable est bien connue et hautement appréciée.

Votre hôte, son Excellence Monsieur Denis Sassou N'Gesso, Président de la République du Congo, fidèle à son engagement panafricain et conformément à l'esprit du partenariat et de solidarité qui le caractérise avec ses Pairs, a tenu dans le cadre de sa Présidence de la Commission du Bassin du Congo, à donner une nouvelle impulsion à l'opérationnalisation de cette Commission, et à celui du Fonds Bleu du Bassin du Congo.

Permettez-moi, de manière très sommaire de vous faire un rappel du processus d'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo, tout en vous présentant très humblement certaines perspectives issues de notre session ministérielle des 27 et 28 avril 2018 afin de faciliter vos importantes délibérations.

Très respectueusement, permettez-moi de nouveau de souligner, que toutes les initiatives en cours au niveau du Bassin du Congo, notamment la Commission Climat, l'agenda sur les tourbières, le Fonds Bleu, sont intrinsèquement liées et arrimées aux dynamiques sous-régionales avec la CEEAC, continentales avec l'Union Africaine et globale avec les Nations Unies.

Pour revenir sur le Fonds Bleu, les Chefs d'Etat et de Gouvernement ont, comme vous le savez, décidé de créer à Marrakech à l'initiative du Président de la République du Congo, Son Excellence **Denis SASSOU NGUESSO** un Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Le Fonds a pour objectifs de mobiliser les ressources nécessaires, auprès des Etats, des partenaires public-privés, des institutions financières et des bailleurs de fonds, les financements nécessaires pour la mise en œuvre des programmes et projets concourant au développement durable et à la promotion de l'économie bleue.

En mars 2017, la République du Congo a accueillie à Oyo dans le département de la Cuvette, une Conférence Ministérielle de lancement du Fonds Bleu, couronnée par la signature d'un Mémorandum d'entente pour la création dudit fonds en présence des Chefs d'Etat et de Gouvernement, des Représentants de vos pays et de la communauté internationale. La conférence d'Oyo a connu une très forte implication du Royaume du Maroc dans le cadre du suivi de la COP 22.

Ce Mémorandum d'entente portant création du Fonds Bleu a été signé le 9 mars 2017 par les Etats suivants : Angola, Burundi, Congo, Cameroun, Gabon, République centrafricaine, République Démocratique du Congo, Rwanda, Royaume du Maroc, Tchad.

En octobre 2017, Brazzaville a accueilli la Conférence des Ministres de l'Environnement et des Finances de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale et de la Communauté de l'Afrique de l'Est sur l'accélération de l'opérationnalisation de la Commission climat du Bassin du Congo et du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et l'adoption de la Position Commune de la CEEAC et de la CAE en prélude à la COP 23.

Sous la dénomination de Brazza Finance Climat, cette conférence a débouché sur l'adoption de plusieurs outils d'opérationnalisation de ces deux instruments, notamment :

- La décision de retenir le Centre de Compétence Changement Climatique du Maroc (4C Maroc) pour l'appui technique dans la réalisation de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;
- Liste des programmes sectoriels de développement et de promotion de l'économie bleue ; Projet de l'étude de préfiguration du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Projet de concept de l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo et projet des Termes de Référence des experts destinés à rejoindre l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo

Le 12 mars 2018, s'est tenue à Rabat la réunion du Comité ad'hoc, constituée des Points Focaux des Etats signataires du Mémorandum d'Oyo et des Représentants de la Société civile du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

Cette réunion de Rabat a débouché entre autres sur :

- la signature du Mémorandum d'Entente entre la Commission Climat du Bassin du Congo, et le Centre de Compétence Changement Climatique Maroc (4C Maroc) devant guider le processus de réalisation et validation de l'étude de préfiguration.

Cette étude est financée à hauteur de 500 000 \$, don de la Coopération allemande GIZ démontrant ainsi l'intérêt des partenaires techniques et financier pour cette initiative.

QUELLES PERSPECTIVES POUR LE FONDS BLEU DANS LE CADRE DE CE SOMMET DES CHEFS D'ETAT DE BRAZZAVILLE, DU 29 AVRIL ?

A titre de rappel, il permettra:

- la mise en œuvre de la Déclaration de Marrakech, et de la décision de la 28e Assemblée de l'Union Africaine tenue les 30 et 31 janvier 2017 à Addis Abeba en Ethiopie ;

Fondamentalement, il vise de façon globale l'endossement par les Chefs d'Etat des outils nécessaires à l'accélération de l'opérationnalisation des deux instruments, afin de passer rapidement à l'action, conformément à l'esprit de la Déclaration de Marrakech et de l'Accord de Paris.

De façon spécifique :

- s'approprier les mécanismes du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo pour une croissance inclusive en Afrique Centrale et de l'Est ;
- susciter un ensemble d'engagements pour mobiliser les ressources nécessaires au financement de l'Unité de démarrage du Fonds Bleu pour le

- adopter la Déclaration des Chefs d'Etat sur l'opérationnalisation du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo ;

Le bassin du Congo, deuxième massif forestier tropical de la planète, contenant en outre 10% de la biodiversité mondiale, verra donc se développer un nouveau modèle de développement visant à concilier la lutte contre les changements climatiques et le développement économique, conformément à l'engagement pris par les Chefs d'Etat à travers la Déclaration de Marrakech.

Nous portons, à la très haute attention des Chefs d'Etat que la session ministérielle du 27-28 avril 2018, avec l'ensemble de vos représentants, ont largement délibérées et soumis à votre endossement les documents pertinents à l'opérationnalisation du Fonds Bleu, notamment du projet de Déclaration et du Budget de l'Unité de Démarrage du Fonds Bleu pour le Bassin du Congo.

En guise de conclusion, je réitère au nom de mes collègues ministres ayant fait le déplacement de Brazzaville, le besoin urgent de déboursement des fonds initiaux devant permettre la mise en œuvre des projets transformateurs à effets de levier qui vous permettront de renforcer vos positions aux prochaines échéances sur le climat.

Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le

